

Grilles de températures

	TEMPÉRATURE			TÉMOIN (SI POSSIBLE)	
	EXTÉRIEUR	INTÉRIEUR			
JOUR / MOIS		A.M.	P.M.	SOIR	
☞					
☞					
☞					
☞					
☞					
☞					
☞					
☞					
☞					
☞					
☞					
☞					

- Veuillez prendre la température intérieure au centre d'une pièce et à 1 mètre du sol
- Si vous n'avez pas de thermomètre extérieur, indiquez la température fournie dans les quotidiens, à la radio ou à la télévision.
-
- Selon la *Régie du logement*, le chauffage doit se situer à un minimum approximatif de 21⁰ C

Comité logement Ville-Marie de Montréal
 1710, rue Beaudry, local 2.6, Montréal (Québec), H2L 3E7
 Tél. : 514.521.5992 – info@clvm.org